

Au Québec, 479 770 ménages locataires consacrent plus de 30% de leur revenu au loyer. Une bonne part d'entre eux sont aussi aux prises avec des problèmes de santé mentale et physique graves, sont confrontés à l'isolement social, sont la cible de violence conjugale ou encore de discrimination parce qu'ils ont de grandes familles ou sont issus de l'immigration. Des milliers de personnes n'ont, littéralement nulle part où dormir, les quelques 2 000 lits d'urgence que compte le Québec sont régulièrement occupés à 100%.

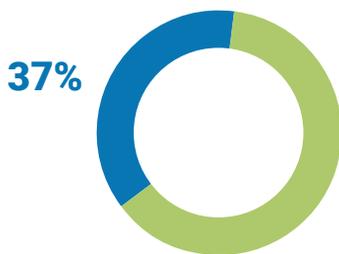
Depuis vingt ans, le prix des loyers augmente bien plus vite que les revenus des moins nantis. En fait, le loyer est, et de loin, la principale dépense des familles et des personnes pauvres. La manière la plus économique, la plus efficace et la plus durable d'aider ces Québécois et ces Québécoises

est de rendre disponibles des logements adaptés à leurs besoins et à leurs moyens. Aucun autre modèle d'habitation n'est aussi efficace pour atteindre cet objectif que le logement communautaire offert par les OSBL d'habitation.

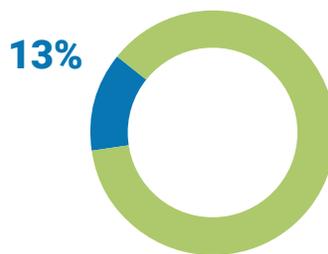
Pour réduire l'itinérance, combattre la pauvreté, protéger les aînés isolés et donner une chance aux enfants des familles monoparentales, le Québec doit corriger la situation en développant un ambitieux plan de développement du logement communautaire et construire au moins 5 000 nouveaux logements par année. Nous pouvons y arriver, y compris en conjuguant les efforts traditionnels du Québec avec l'argent que le gouvernement fédéral, après 25 ans de négligence, a enfin promis d'investir en habitation à compter de l'an prochain et pour les 10 prochaines années.

1 304 095 ménages locataires

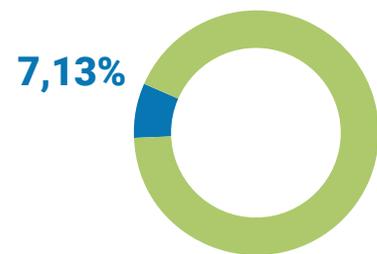
CONSACRENT PLUS DE 30%
DE LEURS REVENUS AU LOYER



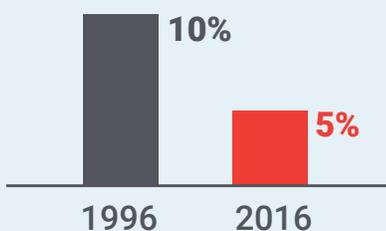
VIVENT UNE SITUATION
DE SURPEUPLEMENT



HABITENT DES LOGEMENTS
EN MAUVAIS ÉTAT



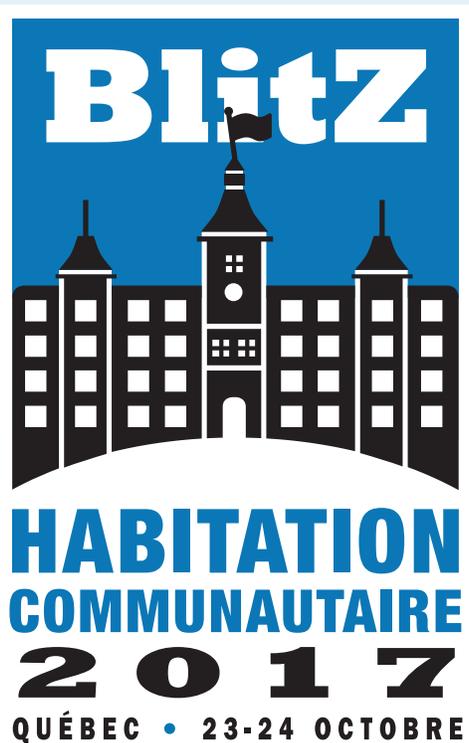
PART DU LOGEMENT SOCIAL
ET COMMUNAUTAIRE DANS
LE PARC RÉSIDENTIEL



En raison de l'évolution démographique, il se construit 40 000 nouvelles unités d'habitation par année au Québec.

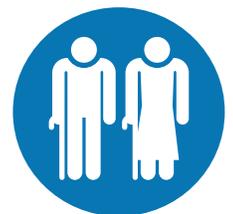
Pour répondre de façon adéquate aux besoins des segments les vulnérables de la population, il faudrait ajouter 5 000 logements par année au parc d'habitations communautaires.

Nous n'en produisons que 2 500...



Déclaration générale

Le logement communautaire est la meilleure forme d'intervention pour résoudre les problèmes associés au déséquilibre du marché immobilier qui mène à l'exclusion des personnes vulnérables et les empêche d'avoir accès à un logement décent, abordable et sécuritaire.



Pendant 20 ans, le désengagement du gouvernement fédéral a forcé le Québec à se débrouiller seul. Et si, principalement grâce au programme AccèsLogis, nous avons fait mieux que les autres provinces et territoires, le portrait global s'est malgré tout détérioré pendant ces deux décennies au cours desquelles la part du logement social et communautaire dans le parc résidentiel est passée de plus de 10 % à moins de 6 %.

Aujourd'hui, Ottawa annonce un réinvestissement important. Il faut profiter de ces nouvelles ressources pour redresser le plus rapidement possible la situation. Cet argent doit permettre à un maximum de personnes et de familles qui vivent dans des taudis, qui se privent de nourriture pour payer leur loyer ou qui vivent une promiscuité dommageable pour leurs enfants, de retrouver leur dignité.

Au Québec, 101 020 ménages vivent une situation de surpopulation dans leur logement, pendant que 227 870 versent plus de 50 % de leur revenu au loyer. Nous pouvons corriger cette situation. Au fil des ans, nous avons collectivement constitué un actif impressionnant de 50 000 logements correspondant à une valeur de 5 milliards \$, où 6 800 personnes travaillent et 10 000 autres s'engagent béné-

volement. De toute évidence, nous sommes capables de grandes réalisations.

Le Québec doit se lancer, sans délai, dans une vaste campagne de développement d'au moins 5 000 logements communautaires par année. Cela peut se faire, nous le faisons durant les années 1970, 1980 et jusqu'en 1994. Notre société est plus riche, plus forte, plus compétente qu'à l'époque. Seule la volonté d'agir nous limite.

Cette campagne doit se faire avec un programme AccèsLogis renouvelé, adapté aux coûts de développement d'aujourd'hui et qui prévoit des mesures d'exploitation et de pérennité adéquates. Parmi les mesures qui doivent caractériser cette nouvelle mouture d'AccèsLogis, **il faut impérativement prévoir du soutien communautaire pour les locataires, des outils d'entraide pour les OSBL d'habitation et un appui accru aux structures associatives de l'habitation communautaire que sont le RQOH et ses fédérations régionales.**

Ce sont là les garanties essentielles pour que le logement communautaire accomplisse, chaque jour et pour toujours, les petits miracles dont il a le secret pour améliorer la vie des personnes les plus vulnérables de notre société.



Le logement, un enjeu partout au Québec

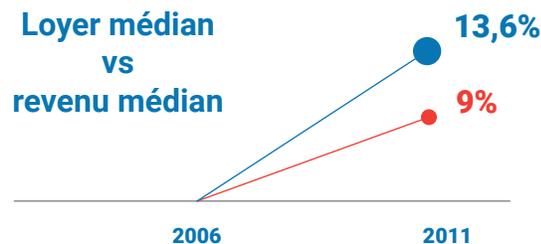
Des besoins criants

480 000 ménages locataires
en situation de vulnérabilité au Québec



227 000
consacrent **plus de 50%**
de leurs revenus au loyer

253 000
consacrent **entre 30% et 50%**
de leurs revenus au loyer



Une réponse adéquate : les OSBL d'habitation



50 000
logements



1200
organismes



8
fédérations



1
voix

Les OSBL d'habitation au Québec ont la vocation d'offrir à des personnes socialement, physiquement ou économiquement défavorisées des conditions stables et décentes de logement. Plus de 10 000 personnes sont actives à titre bénévole dans ce réseau qui compte quelque 6 500 salariés. La valeur totale des actifs sous contrôle des OSBL d'habitation frôle les 5 milliards \$. Les OSBL d'habitation sont rassemblés en huit fédérations régionales formant un réseau solidaire.



32%
DES ORGANISMES
DE LOGEMENT SOCIAL
AU QUÉBEC SONT DES OSBL



83%
DE LEURS LOCATAIRES
GAGNENT MOINS DE
20 000\$ PAR AN



67%
DE LEURS LOCATAIRES
ONT 55 ANS
ET PLUS



63%
DE LEURS LOCATAIRES
SONT DES
FEMMES



DÉVELOPPER

le logement communautaire
pour répondre aux besoins
du plus vulnérables



PROTÉGER ET PÉRENNISER

les 50 000 logements existants
et les 5 milliards qu'ils représentent



RENFORCER ET OUTILLER

les partenaires du logement social
de façon à respecter l'autonomie,
l'identité et les caractéristiques des trois
réseaux (OSBL-H, coopératives, HLM)